

MOLLAU A l'église

Effet dominos pour Saint-Jean-Baptiste

L'église Saint-Jean-Baptiste de Mollau est un monument porteur du patrimoine. Il recèle un orgue Callinet classé monument historique mais est aussi la trace d'un lieu de culte qui regroupait les villages d'Husseren-Wesserling, Storckensohn, Urbès et Mollau. Ce bâtiment aujourd'hui nécessite des travaux d'un coût important supporté uniquement par la petite commune...

Une véritable saga que ces travaux concernant l'église Saint-Jean-Baptiste de Mollau. Des rebondissements, des surprises... Un effet dominos... Le relevage de l'orgue Callinet, classé monument historique, est indirectement la cause de certains changements de cap dans les investissements. Si la municipalité avait pris la décision d'un ravalement de façade, elle n'aurait pas envisagé des travaux de toiture.

Le risque d'un effondrement était naissant

Le maire Raymond Nickler monta un jour d'été dans les combles de l'édifice. De suite, il constata les nombreux trous qui laissaient passer la lumière et donc... la pluie. De plus, une pièce maîtresse de la charpente, sans doute déplacée lors du dernier tremblement de terre discret, s'appuyait dangereusement contre le clocher. Le risque d'un effondrement était naissant.

350 000 € au total

La décision fut prise de suite : l'appel d'offres pour la façade de l'édifice sera consacré à la toiture. Le coût de location de l'important échafaudage em-



Toiture et façade : la totale pour l'église Saint-Jean-Baptiste de Mollau. PHOTO DNA

brassant toute l'église s'élève à 55 000 €. Afin de profiter, en quelque sorte, de sa présence, le conseil municipal décida finalement de rajouter au budget de la toiture le ravalement des façades de l'édifice. Un em-

prunt de 150 000 € fut décidé. Une évaluation du coût global des travaux atteindrait les 350 000 € au total... De quoi rendre blanches les nuits du premier magistrat... Pour les aides, on ne se bouscule guè-

re... Un « non » de la Région, un Conseil général qui se fait tirer l'oreille... Avec le soutien de La Fondation du Patrimoine, on espère 40 000 €. Un appel aux dons sera en outre lancé prochainement avec un bulletin de

souscription déposé dans les boîtes aux lettres. Le conseil de fabrique n'a pu aller au-delà de 5 000 €. L'aspect financier est certes une préoccupation, mais Raymond Nickler tient à « rester dans les clous ». Et l'élu de

confesser : « Les règles du marché public sont compliquées, heureusement que je peux obtenir des conseils à Colmar ». Les travaux nécessiteront une coordination entre peintres, couvreurs, mobilité de l'échafaudage et conditions météo. Pour les peintures, les parois se doivent de bénéficier d'une température de 8°...

Une exceptionnelle symbolique

Si tout se déroule selon le planning mis en place, les travaux devraient voir leur aboutissement fin mai. La date du 24 juin pourrait alors prendre une exceptionnelle symbolique : la date de la fête de S = saint Jean-Baptiste, patron de l'église, permettrait l'événement d'un grand concert d'orgue mettant à l'honneur le Callinet historique « relevé » (concert faisant partie du Festival international d'orgue de Masevaux) et ce dans un bâtiment aux façades rajeunies, avec des bancs neufs plus confortables. On appelle cela une totale.

À noter que les entreprises concernées par ces investissements sont Echapro (pour l'échafaudage) Entreprise Nicolas (pour la toiture) Entreprise Plözner (pour le ravalement). ■

JMZ

HUSSEREN-WESSERLING Initiative

Premier café-emploi au Théâtre de poche

Jeu de mardi, les associations des chantiers d'insertion « Patrimoine et emploi » et « Les jardins de Wesserling » ont organisé un café-emploi de la Haute-Thur en partenariat avec l'agence Pôle emploi de Thann : 32 demandeurs d'emploi y ont participé.

UNE EXPÉRIENCE ORIGINALE a été conduite au Théâtre de poche de Wesserling jeudi matin. Catherine Kragen, accompagnatrice socioprofessionnelle, est à l'origine de ce premier café-emploi destiné à recruter des demandeurs d'emploi pour venir travailler sur deux chantiers d'insertion, « Patrimoine et emploi » et « Les jardins de Wesserling », à partir du premier semestre de cette année. Sélectionnés par Pôle emploi de Thann, 32 candidats répondant à des critères spécifiques (bénéficiaires du RSA, chômeurs longue durée, travailleurs handicapés...) ont ainsi participé à ce café-emploi.

ploi.

Contrat unique d'insertion

« Les personnes que nous avons retenues correspondent à un profil particulier et peuvent prétendre à un CUI (Contrat unique d'insertion), lancé par l'État en 2010 », explique Christiane Deschler, conseillère Pôle emploi à Thann. Autour d'un café, les 32 demandeurs d'emploi ont d'abord découvert les deux chantiers d'insertion proposés par le Parc de Wesserling avant de passer un entretien de motivation. « C'est une façon moins formelle et plus conviviale de faire connaître nos associations et de ramener des gens vers un emploi », note Bernard Pacault, vice-président des Jardins de Wesserling. Il poursuit : « Nos objectifs sont doubles. Il s'agit pour nous de présenter nos deux chantiers d'insertion et de permettre aux demandeurs d'emploi de déposer un curriculum vitae, une lettre de motivation et de rencontrer des membres

des deux associations en vue d'une embauche ». Marjolaine Barbut, 22 ans et Véronique Allemann, 25 ans, attendent dans la file pour passer leur entretien de motivation. Elles apprécient cette « bonne initiative ». « Pour une fois qu'on propose quelque chose pour les jeunes sans expérience ni emploi ! », réchérit Marjolaine.

Entretien de motivation

Ce matin-là, les candidats ont tous passé un entretien de motivation conduit par des membres des associations et des encadrants techniques des deux chantiers d'insertion. D'ici quinze jours, certains d'entre eux seront recontactés pour un entretien de recrutement (ils sont entre deux et trois en concurrence pour un même poste). Il s'agira cette fois de juger les savoir-faire et les capacités techniques des candidats. À la clé pour quinze personnes, un contrat aidé sous la forme d'un contrat à durée déterminée de six mois



Les chômeurs ont passé un entretien de motivation au théâtre de poche. PHOTO DNA — C.F.

financé par l'État et le Conseil général, renouvelable quatre fois au maximum. La conseillère Pôle emploi de Thann a salué cette première mais tout en relevant : « administrativement, davantage de personnes avaient le profil

pour ce type de contrat dans nos listes. Mais pour des questions de volonté et de parcours professionnel antérieur, tous nos demandeurs d'emploi ne sont pas intéressés par des offres dans le bâtiment ou l'entretien d'espaces verts. La dé-

marche psychologique et la reconversion technique ne sont pas toujours évidentes pour quelqu'un qui aurait, par exemple, exercé dans l'industrie une partie de sa vie active ». ■

C.F.